

# Sud Rail

## **Pour l'unité de tous les cheminot-e-s, Et pourquoi pas un intéressement groupe ?!**

Le début d'année avec l'annonce des différents montants de l'intéressement par SA l'a démontré : pour la direction, **notre travail ne vaut pas la même chose !** 47€ pour un agent du Fret, 880€ à la holding, 1358€ à Gares et Connexions en passant par 536€ à Réseau ou 1328€ à Voyageurs ... Devant cette loterie patronale où les cheminot-e-s n'ont pas de prise sur les critères d'attribution de cette prime, **SUD-Rail préférera et continuera toujours de revendiquer des augmentations uniformes de salaires. Néanmoins, l'intéressement est là et nous devons faire avec. C'est pourquoi, animé par la volonté d'unité et de solidarité cheminote au sein du groupe public ferroviaire, SUD-Rail veut mettre fin à cette division salariale et revendique un accord groupe pour faire cesser les injustices réelles des différents accords signés.**

### INTÉRESSEMENT

MERCI DE VOTRE SOLIDARITÉ.



## **SUD-Rail écrit au PDG de la SNCF pour ouvrir une négociation groupe !**

Tout en n'abandonnant pas notre revendication centrale concernant l'augmentation uniforme des salaires, notre objectif est bien de contribuer à renforcer l'appartenance de tous à un groupe ferroviaire unifié qui s'effrite avec la mise en place des différentes SA !

**Le Groupe SNCF doit jouer son rôle d'unicité, tirer les conséquences des injustices des dispositifs d'intéressement et prendre des mesures immédiates pour que chaque cheminot-e soit traité-e de manière similaire quand on parle de redistribution !**

Parvenir à un accord groupe qui, non seulement, respecterait l'esprit de solidarité propre au corps social (avec des critères pas seulement économiques) mais contribuerait également à réduire les disparités au sein des différentes branches d'activité de la SNCF ; En incluant toutes les filiales ferroviaires créées, aussi bien à Fret qu'à Voyageurs, cela maintiendrait un lien de solidarité entre les salariés du groupe !



## **SNCF Voyageurs veut valider un nouvel avenant !**

### **SUD-Rail répond : « Accord Groupe » !**

Le 19 juin, les syndicats représentatifs ont été reçus dans le cadre de l'avenant n°2 à l'accord d'intéressement à SNCF Voyageurs. Cet avenant reproduit à l'identique la somme maximale prévue à SNCF Voyageurs, soit maximum 1511 € brut, tout comme les critères d'attribution. SUD-Rail n'a pas signé l'accord d'intéressement de 2018 prolongé par avenant par la direction en 2023 .... À défaut d'un engagement ferme sur un accord groupe, SUD-Rail n'engagera pas sa signature. Si un accord groupe venait à être proposé par la SNCF, SUD-Rail consultera alors ses adhérent.es de manière démocratique. **En attendant, à quelques jours de l'annonce des résultats semestriels du groupe, il va falloir aller chercher notre argent au moment de la négociation salariale ! SUD-Rail restera moteur sur cette question du retour vers les cheminot-e-s du fruit de leur travail !**